



académie de
Versailles

Le J.A.

Journal de la CGT Educ'action Versailles

Contre le racisme et le fascisme : l'accueil et la régularisation

Edito	1
Retour sur la carte des formations	2-3
Lutte contre les violences sexistes et sexuelles	4-5
Contre la suspension des Psy-EN	6
Quelle politique de recrutement au sein de l'académie de Versailles ?	6
Les sales profs	7
Contacts	8

Le seul droit qui a été accordé à vingt-sept migrant·es le 24 novembre dernier (dont 6 femmes et une fillette) a été celui de mourir en tentant de traverser la Manche après avoir fui la misère, la guerre, la sécheresse dans leur pays d'origine.

Ces morts sonnent comme un rappel de nos valeurs de solidarité, d'accueil et de fraternité, ce sont bien ces valeurs portées tout au long de notre histoire militante qui nous obligent à nous opposer partout et de manière résolue aux discours de haine égrenés dans la campagne électorale.

Ce n'est pas pour rien si le clip de lancement de campagne de Zemmour montre l'image de notre secrétaire général dans les ennemis désignés. Alors oui nous assumons d'être des opposant·es farouches et résolu·es au programme et aux idées de l'extrême droite !

Nous l'assumons en appelant aux manif contre le fascisme et le racisme mais aussi en organisant et soutenant les luttes des travailleur·euses sans papier comme celles du mois de novembre en région parisienne, qui ont permis d'obtenir la régularisation de toutes et tous (grève coordonnée et victorieuse de 300 travailleur·euses sans papiers dans 11 entreprises franciliennes, pour la régularisation et l'amélioration conséquente des conditions de travail).

La CGT a mis en lumière, depuis plusieurs années, que des pans entiers de l'économie ne pourraient fonctionner sans les travailleuses et travailleurs sans papiers. La pandémie et le confinement ont accentué cette réalité. Parce qu'ils sont travailleurs sans papiers, ils subissent des discriminations multiples, des conditions de travail dégradées et les contrats les plus précaires.

Les régulariser, c'est se battre contre le travail dissimulé, contre la précarisation de la société et tirer les conditions de travail de tout le monde vers le haut !

Face aux fantasmes sur l'immigration, nous réaffirmons le principe de réalité, d'égalité et d'unité du salariat.

Les travailleur·euses migrants font partie intégrante de la classe ouvrière de ce pays et ils ne doivent être ni ignorés, ni méprisés !

Plus généralement, à l'heure où les discours racistes et xénophobes se multiplient, où la détresse de milliers de personnes est utilisée à des fins de stratégie politique de haine, les forces progressistes doivent avoir une parole claire et forte sur la question de l'accueil de ces enfants, femmes et hommes aujourd'hui menacés de mort.

Si l'émigration est souvent le prix d'un arrachement de populations dévastées, nous affirmons en effet qu'aujourd'hui il est nécessaire d'accueillir dignement et de façon solidaire celles et ceux qui ont cherché refuge dans nos pays. Cela peut être une chance pour les pays d'accueil, d'abord sur le plan économique mais aussi parce que l'histoire montre que toutes les sociétés sont le produit de la richesse de circulations permanentes de populations.

Frédéric Moreau
Co-secrétaire académique
Versailles

Commission paritaire
n° : 1012S07065

Dir. de publication :
Marie Buisson

Imprimé sur papier recyclé

CGT Educ'action Versailles

La Rotonde-32-34 avenue des Champs Pierreux-92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

Retour sur la carte des formations

Le 7 décembre, la CGT Educ'action a participé au groupe de travail du rectorat sur la carte des formations. Cette réunion sur la carte des formations a pour sujet principal l'ouverture et la fermeture des formations professionnelles et technologiques dans l'académie. Cela influence évidemment l'organisation des établissements et par conséquent leurs moyens de fonctionnement. Dans cet article, nous évoquerons les grandes évolutions pour la rentrée prochaine.

A partir des documents de ce GT, à la rentrée 2022, le solde des créations/suppressions en lycée professionnel dans les classes d'entrants sera de moins 196 places (- 158 en 2nde Bac Pro et - 38 en CAP). Des suppressions de places dont les conséquences se feront sentir sur plusieurs années...

Rendre attractive la voie pro ?

Depuis de nombreuses années, nous portons la revendication d'une politique académique de promotion de la voie professionnelle sous statut scolaire. À l'heure actuelle, il y a une forte promotion institutionnelle de l'apprentissage et les équipes se déplacent dans les collèges pour présenter les formations et pro-

mouvoir la voie scolaire. Cela passe par une véritable politique de communication et de valorisation de la formation sous statut scolaire. Cela demande une professionnalisation de la communication et une prise en charge institutionnelle.

Sortir des familles de métiers !

Dans les facteurs qui pénalisent la voie pro scolaire, les familles de métier. L'objectif annoncé de ces regroupements en 2nde des spécialités de Bac pro était d'organiser « un



Famille de métiers... Mécanicien / boucher

parcours plus progressif et plus lisible ». En réalité, ces familles de métiers dégradent l'orientation des élèves. Pour les familles, cela s'ajoute aux intitulés des Bac Pro et complexifie l'offre. L'orientation est moins lisible. En fin de seconde, leur choix est très contraint par la carte des formations de l'établissement. Ensuite, les élèves restent dans le lycée où ils l'ont commencée leur formation et bien souvent dans la section où ils l'ont été fléchés dès leur entrée en seconde. Très

peu de lycées en France disposent de toutes les sections relatives à une famille de métiers. Les changements ne se font donc qu'à la marge ! Nos élèves arrivent en LP souvent avec une orientation par défaut, les familles de métiers ajoutent une nouvelle sélection et une nouvelle étape d'orientation subie ; De plus, avec ce dispositif, on constate aussi une aggravation de l'orientation genrée. Par exemple, dans « Métiers de la beauté et du bien-être », le couplage des bacs Pro Esthétique et Métiers de la coiffure diminue encore la mixité. Même problématique en famille des métiers « transition numérique et énergétique », où le SEN était plus mixte.

Par ailleurs, cette nouvelle réduction du temps de formation professionnelle, qui risque de dégrader l'insertion professionnelle, ne s'applique que pour les élèves de la voie scolaire. Les familles de métiers ne sont pas obligatoires dans les formations en apprentissage. C'est un avantage supplémentaire en faveur de l'apprentissage.

Pour une meilleure orientation, il faudrait redonner des moyens aux CIO et aux PsyEN dont c'est le métier d'informer les élèves et les familles !

Plan social en tertiaire

En AGORA (ex-GA), après 2 années de ralentissement les suppressions s'accroissent à nouveau. Il va y avoir 227 places de moins en 2^{de} GA : où iront les filles qui sont majoritaires dans cette filière ? Quels avantages pour les élèves de passer de GA vers Accueil dont on constate ponctuellement l'ouverture en « compensation » de la fermeture de GA Transport Logistique ? Par exemple, à la rentrée 2022, à Ris-Orangis, la dernière classe de Gestion-Administration (GA) qui fait pourtant le plein chaque année sera supprimée. Le choix semble s'être porté sur ce lycée car les collègues investis sur la formation ont le tort d'être précaires... La voie professionnelle reste très genrée. Où iront les élèves qui y étaient accueillis ? Certainement pas dans les classes d'électricité ou de climatisation du lycée !

Dans le tertiaire, la solution passe par une amélioration des possibilités de poursuites d'études.

Pour le moment, les classes dites « passerelles » stockent des élèves sans solutions dans Parcoursup. Le rectorat annonce faire évoluer les classes passerelles « BTS service », en le spécialisant et en introduisant des éléments du programme de 1^{er} année de BTS. Cette très légère inflexion va dans le bon sens, mais pour limiter le décrochage et permettre la réussite des élèves de la voie pro en BTS, la CGT revendique de vraies classes BTS passe-

relles, avec une 1^{ère} année d'adaptation.


A la CGT, nous voulons permettre une réelle diversité des parcours dans la voie scolaire.

Il faut développer des passerelles du CAP vers la 1^{ère} Bac Pro; de la 2^{de} GT vers la 1^{ère} Bac Pro. Des places peuvent être réservées mais au-delà de la possibilité d'intégrer une classe, il s'agit de faciliter le rattrapage du niveau requis. Des moyens spécifiques doivent être fléchés en termes d'heures pour permettre le travail en groupe en particulier dans les disciplines générales. Toujours pour permettre des parcours diversifiés, la demande d'implantation de Bac pro en EREA, avec des effectifs adaptés, comme la demande d'un Bac Pro Systèmes Numériques portée par l'EREA de Garches va dans le bon sens.

Nous regardons avec intérêt la prise en compte de nouveaux métiers, liés à la transition énergétique, notamment la FCIL « Cycles » dont nous espérons qu'elle pourra devenir un CAP, avec un nouveau diplôme.

Au-delà de la carte des formations, il y a une nécessité d'une politique qui combatte les inégalités ! La concentration des difficultés sociales et scolaires dans la voie professionnelle des lycées est manifeste. Pour lutter réellement contre le décrochage scolaire et améliorer les climats d'établissements, il faut répondre rapidement aux revendications suivantes : reconnaissance de

cette difficulté sociale par une réintégration des lycées dans une carte élargie de l'Éducation Prioritaire ; renforcement des équipes médico-sociales, création de postes de CPE; maintien de lycées à taille humaine ; réduction des effectifs : 20 élèves par classe en Bac Pro et 12 en CAP ; des moyens pour dédoubler. C'est tout l'enjeu de la revendication d'un plan d'urgence pour l'éducation et la voie pro.

ET L'ÉDUC PRIO
DANS LES LYCÉES PRO
C'EST POUR QUAND ?
 DONNONS PLUS A CELLES ET
CEUX QUI ONT LE MOINS !

Dans la voie technologique, il s'agit de « contenir » l'orientation en STMG. Des ajustements très importants ont été effectués l'année passée mettant à mal l'organisation des équipes. Des inquiétudes pèsent sur le devenir des filières STI2D. La question n'est pas nouvelle. Elle ne peut se traiter que sous la forme d'une réflexion globale de ce qu'est le lycée et les différentes voies qui la composent.

Toutes ces évolutions ne répondent pas aux enjeux de la période . La CGT Educ'action continue de porter des revendications pour permettre une réelle émancipation des élèves.

Yannick Biliec

Secrétaire départemental 91

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Le guide édité par la CGT intitulé : Combattre les violences sexistes et sexuelles est très riche. On y trouve des données statistiques, des données juridiques.

Quelques chiffres recueillis dans ce guide :

80% des femmes considèrent que dans le travail elles sont confrontées à des attitudes ou comportements

Beaucoup d'entre elles n'en parlent pas :

70% des

victimes de harcèlement sexuel au

travail n'en ont pas parlé à leur supérieur ou à leur employeur,

30% des victimes n'en ont parlé à

70% des victimes de harcèlement sexuel, au travail n'en ont pas parlé à leur supérieur ou à leur employeur,

personne.

Seules **5%** des victimes ont déposé plaintes,

Lorsqu'elles en ont parlé, **40%** des victimes estiment que le règlement leur a été défavorable.

**LA COLLECTIVE
VERSAILLES**



Prochaine réunion
Vendredi 14 janvier 2022
à partir de 9h00

Union Locale CGT
13 rue des Anciennes Mairies
Nanterre

Présentation
Accueil des nouvelles venues
Temps d'échanges
Préparation du 8 mars...

Moi, quand je serai grande, j'aurai un salaire d'homme !



... si tu es intéressée, inscris-toi par mail
collectivecgtacademique@gmail.com



L'employeur est responsable d'après le code du travail (secteurs privé et public confondus):

Il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleur-e-s. Soit :

des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail ;
des actions d'information et de formation,

la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Il doit être possible de s'appuyer sur ce texte pour créer dans chaque établissement scolaire un groupe de travail pour lutter contre les comportements sexistes que l'on y trouve ; et obtenir la formation d'un référent VSST au sein de le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).

En effet la cour d'appel d'Orléans a défini le harcèlement environnemental ou d'ambiance (photos pornographiques sur les écrans ou affiches), où, sans être directement visée, la victime subit des provocations et blagues obscènes ou vulgaires qui lui deviennent insupportables.

Ceci éclaire les réactions de colère ou d'agressivité vis à vis d'élèves qui

DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

STOP

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UNE DISCRIMINATION
OU D'UNE VIOLENCE SEXISTE
OU SEXUELLE ?**

**VOUS POUVEZ CONTACTER
LA CELLULE D'ÉCOUTE ACADÉMIQUE**

Par courriel : discriminations@ac-versailles.fr
Par téléphone** : 01.39.23.62.34
les mercredis : 9h à 13h et 14h à 18h
jeudis : 13h à 18h30
vendredis : 8h à 12h



ont des propos ou attitudes obscènes ; en effet ils font alors subir à leur entourage une 'agression' morale.

ont lieu au travail.

Les discours homophobes peuvent être considérés comme du harcèlement d'ambiance.

Quelles actions sont possibles ? Se syndiquer, participer aux formations et aux groupes de travail, sensibiliser au maximum autour de nous.

Et les agressions sont nombreuses : plus de 1/3 des femmes a été harcelée ou agressée sexuellement sur son lieu de travail.

Et les agressions sont nombreuses : plus de 1/3 des femmes a été harcelée ou agressée sexuellement sur son lieu de travail.

5% des viols ont lieu au travail.

85% des personnes LGBT ont senti au moins une fois au cours de leur vie professionnelle l'homophobie.

11% des actes homophobes signalés

forme d'agression et s'agissant du salaire des femmes, c'est flagrant : Salaire net des hommes supérieur de 8% à celui des femmes dans le premier degré contre 7 % dans le second. Quel que soit le corps, le secteur de la fonction publique, les hommes sont plus avancés dans leur carrière. Le niveau et la part des primes sont plus élevés pour les hommes (de 29% dans le second degré)

Au quotidien tout un chacun peut : Visionner www.egalite-professionnelle.cgt.fr/agir/videos/, c'est instructif, et une intervenante nous explique les conséquences à long terme des agressions sexuelles. Poser des questions quand vous voyez une collègue blessée : Ne pas dire : « Qu'est ce qu'il t'arrive ? » La réponse sera « Une porte ! » Mais dire : « Tu es blessée ; Qu'est ce que je peux faire pour toi ? », cela peut changer la donne. CROIRE la victime, car l'agresseur agit lorsque sa victime est isolée et donne le change par ailleurs. Accompagner la victime en respectant « le temps » de la victime
3919 Violences conjugales
17 en cas de danger pour la victime

Quelles actions sont possibles ? Se syndiquer, participer aux formations et aux groupes de travail, sensibiliser au maximum autour de nous.

Valérie Foly

Syndiquée 95

Contre la suspension des Psy-EN

Après des courriers envoyés en septembre et octobre aux personnels médico-sociaux et psy EN non vaccinés, le rectorat a convoqué début décembre les personnels encore non-vaccinés. Celles et ceux ne pouvant présenter une attestation de vaccination ou une contre-indication médicale lors de cette entrevue se sont vu signifier leurs suspensions de fonction et de rémunération à effet immédiat.

Cette annonce suscite une grande détresse chez ces personnels, qui ont réalisé les conséquences con-

crètes que cette sanction allait avoir sur leur vie.

Il est à souligner que cette politique a fait reposer, de manière tout à fait cynique, sur les personnels du rectorat la charge d'annoncer à leurs collègues leur suspension.

Nous dénonçons l'absurdité de suspendre des personnels qui ne sont pas mis dans des situations de promiscuité avec les élèves.

Nous alertons fortement sur la dé-

tresse et les risques économiques et psycho-sociaux que cette politique inhumaine fait peser sur les personnels.

Alors que les démissions et les demandes de rupture conventionnelle explosent depuis 5 ans il est à craindre une intensification de l'hémorragie dans un corps de métier déjà sinistré.

Nous exigeons une levée immédiate des suspensions.

Quelle politique de recrutement au sein de l'académie de Versailles ?

C'est désormais plusieurs centaines de professeurs qui manquent à l'appel pour assurer le service public d'éducation. Cette situation est particulièrement dramatique quand on le met au regard des non reconductions de collègues en juin dernier. En octobre, c'était plus de 250 collègues qui n'étaient pas reconduits au sein de l'académie. Une partie des non-titulaires ont postulé dans des académies limitrophes (Créteil et Paris) et l'académie de Versailles se retrouve désormais contrainte de mettre en place un recrutement d'urgence.

Cette situation interroge particulièrement sur la politique mise en place en termes de recrutement par notre académie. Par inconséquence, nous



nous retrouvons donc à recruter des n o u - v e a u x collègues souvent sans une

formation décente pour compenser les carences de personnels.

Il est totalement inacceptable que les élèves se retrouvent sans enseignant.e.s alors même que nous sortons de deux années terribles pour les jeunes.

Non seulement, il n'y a pas de plan d'urgence dans l'éducation mais on se retrouve dans l'incapacité de mettre un enseignant.e devant chaque classe.

La CGT Educ'action a interpellé le rectorat sur sa politique en matière de management. Il ne s'agit pas seulement de faire un affichage sur la RH de proximité quand on est incapable de recruter les effectifs nécessaires aux missions d'enseignement.

Non seulement, il n'y a pas de plan d'urgence dans l'éducation mais on se retrouve dans l'incapacité de mettre un enseignant.e devant chaque classe.

Mathieu Moreau
Co-secrétaire académique

Les sales profs

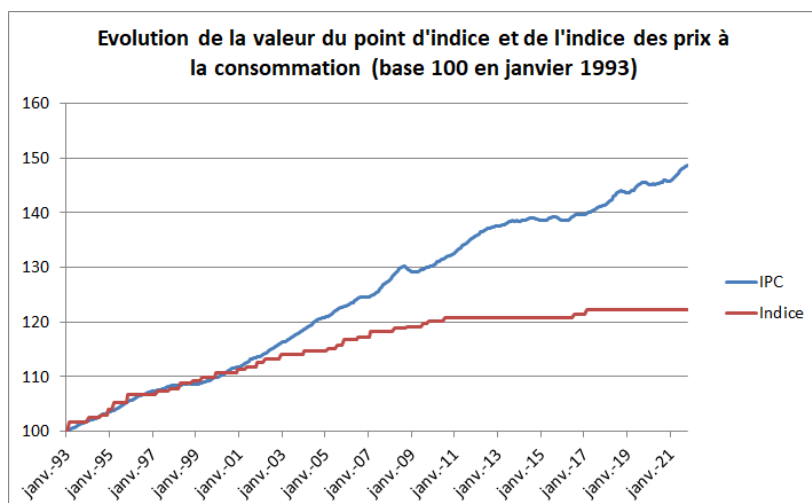
Trois syndicats, dont la Cgt Educ'action, quittent les négociations salariales de la Fonction publique

" Nous récusons par avance l'idée que nous pratiquerions ainsi la politique de la chaise vide puisque pour l'instant, c'est le gouvernement qui pratique une telle politique s'agissant des négociations salariales". La CGT, FSU et Solidaires ont quitté la table de négociations sur les salaires des fonctionnaires le 9 décembre. Ils accusent le gouvernement de faire la sourde oreille aux demandes des fonctionnaires. "De votre déclaration en ce début de réunion, il apparaît que vous n'avez entendu aucun des points (qui figuraient dans un courrier envoyé par les 3 syndi-

cats) et que les agent-es publics ne verront donc pas collectivement leur situation s'améliorer avant la fin de ce quinquennat... Comme nous avons pu le dire, le cadre de ce que vous avez pompeusement nommé « conférence sur les perspectives salariales » et qui n'a selon vos propres

propos pas vocation à aboutir à des mesures concrètes avant la fin du quinquennat, ne correspond en rien à nos attentes ni

celles des agent-es publics que nous représentons". Les 3 syndicats cessent leur participation à la conférence salariale "qui n'a de salariale que son titre". Les 3 syndicats demandent, une augmentation des salaires

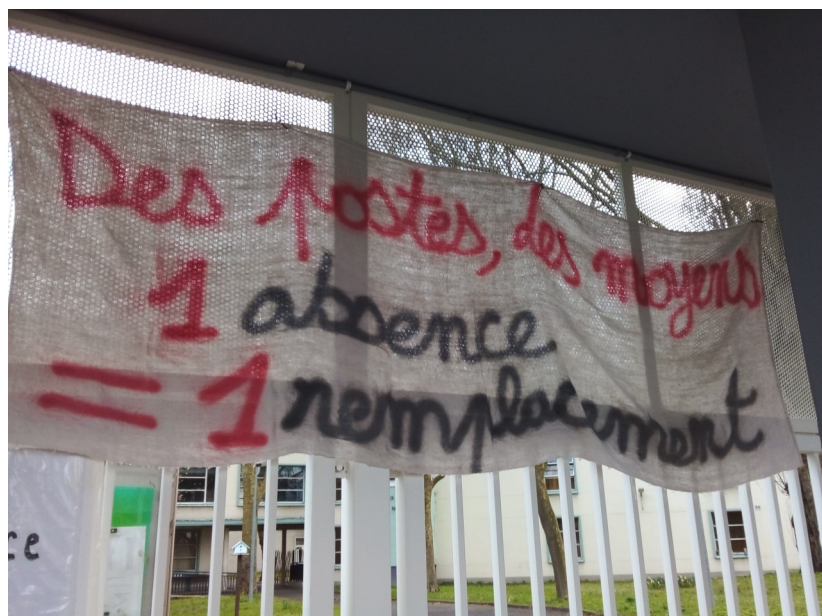


La Cour règle le compte des professeurs

Que faire pour améliorer les remplacements de courte durée dans le

second degré ? commençant par annualiser les services d'enseignement. Puis installer la bivalence, supprimer les accords sectoriels et faire évaluer les enseignants par les chefs d'établissement pour qu'ils se plient aux besoins des établissements. Aurait-on pour autant résolu tous les problèmes quand on sait que la moitié des absences non remplacées viennent de demandes institutionnelles (jury, nouveaux examens, formations etc.) et l'autre... du manque de remplaçants ? Certainement pas. Mais ce missile lancé en début de campagne sur les élections présidentielles pourrait toucher sa cible.

reglementaires de service en



ADRESSES UTILES

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux
"92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

eluscgtversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Mathieu Moreau
et Frédéric Moreau

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet)

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats 4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

01 39 49 42 50

06 75 36 49 58

cgteducation78@gmail.com

<http://www.cgteduc-yvelines.fr/>

Co-secrétaires départementaux :

Aude Marin La Meslée

Clémence Allaoui

Permanences : Jeudi et vendredi 9 heures 30—18 heures 30

SDEN-CGT 92

La Rotonde 32-34 Avenue des champs Pierreux 92

000 Nanterre

06 31 33 47 55

Premier degré 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

cgteduc92@gmail.com

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaires départementaux :

Samuel Serre Maxime Pouvreaux

Permanences : Le mercredi matin et le vendredi à partir de 10h00

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

09 64 48 48 47

01 60 78 55 43

sdencgt91@gmail.com

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

Permanences : Mardi et jeudi 10h-16h, Mercredi 14 H- 16 H

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc 95 100 ARGENTEUIL

01 34 10 02 55

06 31 89 74 75

sden-cgt-95@wanadoo.fr

Site : <http://ww.cgteducation95.ouvaton.org>

Secrétaire départemental :

Olivier Delous

Permanences : Jeudi à partir de 10 heures